

15 AOÛT 2020, FÊTE DE L'ASSOMPTION

Que fête-t-on à l'Assomption ?

L'Assomption fête Marie, prise par Dieu pour vivre définitivement avec lui, corps et âme.

L'Assomption est une fête de Marie. Elle célèbre quelqu'un qui a su dire oui à Dieu...

Mais c'est aussi une fête qui parle de notre mort... et de ce qui existe ensuite.

Chacun meurt seul

Les dogmes concernant Marie Mère de Dieu et l'Assomption de Marie partagent une même caractéristique : ce sont des dogmes qui en disent davantage sur la foi que sur Marie. L'Assomption répond en effet à une interrogation fondamentale : que se passe-t-il à notre mort ?

L'épître aux Ephésiens affirme que tous les baptisés sont déjà ressuscités avec le Christ et siègent avec lui « au ciel » (Ep 2. 6). Le baptême est donc pour chaque chrétien, en le liant avec le Christ, une « véritable assomption » pour qui accepte de vivre pleinement ce lien. Certes, il n'est pas encore au ciel, mais il est déjà totalement pris par Dieu.

Marie n'a pas connu le baptême, mais elle a accueilli pleinement l'action de l'Esprit Saint en elle, et a manifesté directement cette confiance dont le baptême est, pour les chrétiens, le signe. Sa foi l'a fait mourir à elle-même pour vivre littéralement avec le Christ. Elle n'a jamais été seule parce qu'elle a renoncé à être auto-suffisante.

21 août, nous célébrons saint Pie X



Pie X, né Giuseppe Melchiorre Sarto, dans la province de Trévis, en Italie, le 2 juin 1835 et mort le 20 août 1914 à Rome, fut le 257^e pape de l'Église catholique du 4 août 1903 à sa mort. Il a été béatifié le 3 juin 1951, puis canonisé le 29 mai 1954 : il est donc saint Pie X pour les catholiques.

† Sont retournés vers le Père

† **Madame Sherley Morissette**, décédée le 19 avril 2020, à l'âge de 78 ans. Elle était la fille de feu Wilbrod Morissette et de feu Julienne Langevin. Les funérailles auront lieu le 19 août 2020, à 10 h 30, en l'église l'Assomption de Maniwaki.

† **Madame Raymonde Jetté**, décédée le 22 juillet 2020, à l'âge de 77 ans. Elle était la fille de feu France Jetté et de feu Rosalie Beaudoin. Les funérailles auront lieu le 21 août 2020, à 10 h 30, en l'église l'Assomption de Maniwaki.

† **Monsieur Urgèle Côté**, décédé le 16 avril 2020, à l'âge de 95 ans. Il était le fils de feu Joseph Côté et de feu Rose De Lima Nault. Les funérailles auront lieu le 22 août 2020, à 10 h 30, en l'église l'Assomption de Maniwaki.

Nos plus sincères condoléances.

Salve Regina

Salut, Reine, Mère de Miséricorde, vie,
douceur, et notre espérance, salut.

Vers toi nous élevons nos cris,
pauvres enfants d'Ève exilés.

Vers toi nous soupignons, gémissant
et pleurant dans cette vallée de larmes.

Tourne donc, ô notre avocate,
tes yeux miséricordieux vers nous.

Et, Jésus, le fruit béni de tes entrailles,
montre-le-nous après cet exil.

Ô clément, ô pieuse, ô douce Vierge Marie !
Amen

Lampe du sanctuaire pour la semaine
du 16 au 23 août 2020

Françoise Fournier

Semaine du 9 août 2020	Quête	Dîme /CVA	Dîme/CVA Depuis 1 ^{er} janvier 2020
L'Assomption	803,55 \$	930,00 \$	15 788,49 \$
Saint-Boniface	25,00 \$	--,-- \$	340,00 \$
Saint-Raphaël	137,00 \$	18,00 \$	3 319,00 \$
Sainte- Philomène	20,00 \$	1 836,00 \$	4 836,00 \$
Saint-Jean-M.-V.	21,00 \$	100,00 \$	2 855,00 \$

Célébrations liturgiques

Dimanche, 16 août 2020

✠ L'Assomption 11 h

G.R.	Caroline Meunier – Marie-Paule Langevin
M.L.	Parents défunts – Famille Raymonde Nault
ASS.	Parents défunts – Huguette Saumure
ASS.	Parents défunts – Famille Bernarde Patry

Intentions de messe sur semaine

Mercredi 19 août

ASS.	Lorraine Lanigan – La famille Gagnon
MESS.	Noëlleline Riel – Lise Paradis

Jeudi 20 août

B.F.	Donald Paradis – La famille
ASS.	Urbain, Anna et parents défunts – Famille Lévesque-Richard

Dimanche, 23 août 2020

✠ L'Assomption 11 h

B.F.	Parents défunts – Louise et Alyre Thériault
M.L.	Micheline et Gérard Audet – Un ami
ASS.	Aimé Martin – Son épouse et ses enfants
ASS.	Micheline et Robert Guérette – Alma et Céline

Intentions de messe.

Afin de donner une chance aux églises sœurs qui ne sont pas ouvertes au culte, nous allons ajouter deux intentions de messe les dimanches. Ces intentions sont réservées pour les personnes des communautés de Saint-Jean-Marie-Vianney, Sainte-Philomène, Saint-Boniface et Saint-Raphaël. Si nous n'avons pas de messe venant de ces communautés, Julie, notre secrétaire, prendra des messes en banque ou venant de la communauté de l'Assomption. Pour réserver vos messes, vous pouvez passer au bureau de la paroisse. Notez qu'il est possible de choisir une date, mais seulement pour les communautés ci-haut mentionnées.